CHEMINS DE FER

HEURES D'ARRIVEES ET DE DEPARTS

Louisiana Railway and Navigation Company.

Station Terminus, rue Canal.

No. 2— —No. 1
No. 3— —No. 1
5:00 p m..Dép Nouvelle-Orléans Ar.. 8:05 a m
8:00 p m..Ar Baton-Rouge Dép.. 5:05 a m
8:50 p m..Dép Baton-Rouge Ar.. 5:05 a m
10:00 p m..Dép Angola Dép.. 9:55 a m
12:59 a m..Dép Mansura Dép..11 10 p m
2:40 a m..Ar Alexandria Dép..10:08 p m
2:10 a m..Dép Alexandria Ar..10:55 p m
3:36 a m..Dép Aloha Dép.. 8:42 p m
7:30 a m..Ar Shreveport Dép.. 5.00 p m
No. 6— —No. 5
6:55 a m..Dép Nouvelle-Orléans Ar.. 7:05 p m
9:55 a m..Ar Baton-Rouge Dép.. 4:00 p m
10:00 a m..Dép Baton-Rouge Ar.. 4:00 p m
12:01 p m..Ar Angola Dép.. 2:00 p m
No. 3— —No. 4
6:50 a m..Dép Shreveport Ar.. 7.16 p m
9:34 a m..Dép Campti Dép.. 4.31 p m
11:59 a m..Ar Alexandria Dép.. 2:00 p m

New Orleans Great Northern R. R.

Station Terminus, rue Canal.

DEPART

Tous les Jours Excepté Dimanche.
Jackson, Columbia, Tylertown, Bogalusa et intermédiare .... 6:50 a m
Folsom, Columbia, Bogalusa et intermédiare .... 4:15 p m
Dimanche seulement.
Jackson, Columbia, Tylertown, Bogalusa et intermédiaire .... 7:35 a m
Folsom, Columbia, Tylertown, Bogalusa et intermédiaire .... 6:00 p m
Excursions des dimanches et mercredis.
Folsom, Covington, Abita Springs, Mandeville, Forest Glen, Lacombe, Oaklawn, Bonfouca et intermédiaire 7:35 a m

ARRIVEE

Tous les Jours Excepté Dimanche.
Jackson, Columbia, Tylertown, Bogalusa et intermédiare .... 5:50 p m
Folsom, Columbia, Bogalusa et intermédiare .... 8:50 a m
Dimanche seulement.
Jackson, Columbia, Tylertown, Bogalusa et intermédiaire .... 8:05 p m
Folsom, Columbia, Tylertown, Bogalusa et intermédiaire .... 10:05 a m
Excursions des dimanches et mercredis.
Folsom, Covington, Abita Springs, Mandeville, Forest Glen, Lacombe, Oaklawn, Bonfouca et intermédiaire 8:05 p m

Illinois Central R. R.

Station Union.

DEPART

Panama Limited, Chicago, St. Louis, Louisville et Cincinnati .... 8:30 a m
Fast Mail, Chicago, St. Louis, Louisville et Cincinnati .... 8:05 p m
Local Mail .... 6:30 a m
Northern Express .... 3:00 p m
McComb Accommodation .... 5:40 p m
The Merry Widow .... 3:00 a m

ARRIVEE

Panama Limited, Chicago, St. Louis, Louisville et Cincinnati .... 8:55 p m
Fast Mail, Chicago, St. Louis, Louisville et Cincinnati .... 10:45 a m
Local Mail .... 4:00 p m
Northern Express .... 9:10 a m
McComb Accommodation .... 8:45 a m
The Merry Widow .... 10:20 p m
Le Moto-Car allant à Kenner part de la Station Union à 6 a. m., 8 a. m., 10 a. m., midi, 2 p. m., 4 p. m., 6 p. m., 8:30 p. m., et 11:15 p. m.

Yazoo and Mississippi Valley R. R.

Station Union.

DEPART

Delta Express .... 7:15 a m
Memphis Fast Express .... 2:55 p m
Bayou Sara, Woodville Passenger ... 4:15 p m

ARRIVEE

Delta Express .... 5:40 p m
Memphis Fast Express .... 8:35 a m
Bayou Sara, Woodville Passenger ... 9:50 a m

N. O., T. & M. R. R.

Frisco Lines.

Station Terminus, rue Canal.

"THE CALIFORNIA SPECIAL."
DEPART.
No. 1 — Houston, Galveston, Grand Canyon, Los Angeles, San Francisco Phoenix et Brownsville .... 7:40 p m
ARRIVEE.
No. 4 — Houston, Galveston, Grand Canyon, Los Angeles, San Francisco, Phoenix et Brownsville .... 9:20 p m
DEPART.
No. 3 — Baton-Rouge, Opelousas, Beaumont, Houston, Corpus Christi, Brownsville et Nord Texas .... 7:45 a m
"THE TEXAS LIMITED."
ARRIVEE.
No. 2 — Baton-Rouge, Opelousas, Beaumont, Houston, Corpus Christi, Brownsville et Nord Texas .... 7:50 a m

New Orleans Southern and Grand Isle Railway.

DEPART

Tous les jours, excepté samedi et dimanche .... 4:00 p m
Tous les jours, excepté dimanche... 8:05 a m
Samedi et dimanche .... 5:30 p m
Excursion du dimanche seulement... 8:05 p m

ARRIVEE

Tous les jours .... 9:45 a m
Tous les jours, excepté dimanche... 7:25 p m
Excursion du dimanche seulement... 7:35 p m

Texas and Pacific R. R.

Station Union.

DEPART

Texas Express .... 6:35 a m
Texas-Colorado Limited, Alexandria, Shreveport, Dallas, Fort-Worth et El Paso .... 12:30 p m
Texas-Colorado Limited, Oklahoma, Colorado, Utah et Californie .... 12:30 p m
Torras Local .... 4:25 p m
Cannon Ball, Alexandria, Monroe, Shreveport et Nord Texas .... 7:00 p m

ARRIVEE

Texas Express .... 7:50 p m
Texas-Colorado Limited, Alexandria, El Paso .... 8:55 a m
Texas-Colorado Limited, Oklahoma, Colorado, Utah et Californie .... 8:55 a m
Torras Local .... 11:45 a m
Cannon Ball, Alexandria, Monroe, Shreveport et Nord Texas .... 5:35 p m

Southern Pacific Company.

Station Union.

DEPART

Texas Local, pour Houston et stations intermédiaires .... 6:45 a m
Sunset Limited, pour San Antonio, New Mexico, El Paso, Arizona et Californie .... 11:00 a m
Sunset Mail, pour Houston, Galveston, Austin, Waco, Fort Worth, Dallas, San Antonio, Del Rio et intermédiaire .... 11:45 a m
Lafayette Local, pour Lafayette et stations intermédiaires .... 3:05 p m
Texas Limited, pour Houston, Galveston, Austin, Waco, Fort Worth, Dallas et d'autres points Nord du Texas .... 8:00 p m
Sunset Express, pour Houston, Galveston, Waco, Fort Worth, Dallas, points intermédiaires .... 11:30 p m

ARRIVEE

Texas Local, pour Houston et stations intermédiaires .... 5:25 p m
Sunset Limited, pour San Antonio, New Mexico, El Paso, Arizona et Californie .... 8:50 a m
Sunset Mail, pour Houston, Galveston, Austin, Waco, Fort Worth, Dallas, San Antonio, Del Rio et intermédiaire .... 7:45 a m
Lafayette Local, pour Lafayette et stations intermédiaires .... 11 40 a m
Texas Limited, pour Houston, Galveston, Austin, Waco, Fort Worth, Dallas et d'autres points Nord du Texas .... 8:10 a m
Sunset Express, pour Houston, Galveston, Waco, Fort Worth, Dallas, San Antonio, El Paso, Californie et points intermédiaires .... 6:45 p m

Queen and Crescent R. R.

Station Terminus, rue Canal.

DEPART

New York et Washington .... 7:30 p m
Cincinnati et Asheville .... 7:30 p m
St. Louis et Chicago .... 4:45 p m
Cincinnati et Asheville .... 8:15 a m
St. Louis et Chicago .... 8:15 a m
Meridian Accommodation .... 5:00 a m
Meridian Local .... 4:45 p m
Hattiesburg Local ....
Excursion du dimanche.
Carriere et points intermédiaire..... 7:15 a m

ARRIVEE

New York et Washington .... 9:40 a m
Cincinnati et Asheville .... 9:40 a m
St. Louis et Chicago .... 9:40 a m
Cincinnati et Asheville .... 10:10 p m
St. Louis et Chicago .... 10:10 p m
Meridian Accommodation .... 4:40 p m
Meridian Local ....
Hattiesburg Local .... 8:10 a m
Excursion du dimanche.
Carriere et points intermédiaires..... 7:25 p m

Louisiana Southern R. R.

Départ. Arrivée.
7:00 a m..Pointe-à-la-Hache, Pass'r.. 4:50 p m
Tous les jours excepté dimanche.
5:00 p m..Pointe-à-la-Hache, Pass'r.. 9:00 a m
Tous les jours.
7:30 a m..Pointe-à-la-Hache, Pass'r.. 6:40 p m
Dimanche seulement.
6:00 a m......Shell Beach Motor...... 9:00 a m
Tous les jours.
5:00 p m... Shell Beach Valley .... 7:45 p m
Dimanche seulement.
5:00 a m..Sportsmen's Special, Shell Beach .... 5:45 p m

Louisville and Nashville R. R.

Au Pied de la rue du Canal.

ARRIVEE

New York et Nouvelle-Orléans Limited .... 7:50 a m
Washington et New-York Malle .... 8:55 p m
Birmingham et Cincinnati .... 7:15 a m
Asheville Express .... 8:55 p m
Louisville et Cincinnati .... 8:55 p m
Pensacola et Jacksonville .... 7:15 a m
Mobile Accommodation .... 11:50 a m
Montgomery Accommodation .... 7:05 p m
Dimanche Gulf Coast Excursion .... 8:05 p m

DEPART

New York et Nouvelle-Orléans Limited .... 9:35 p m
Washington et New-York Malle .... 8:30 a m
Birmingham et Cincinnati .... 9:50 p m
Asheville Express .... 8:30 a m
Louisville et Cincinnati .... 8:30 a m
Pensacola et Jacksonville .... 9:50 p m
Mobile Accommodation .... 5:15 p m
Montgomery Accommodation .... 5:00 a m
Ocean Springs Accommodation .... 11:30 a m
Gulf Coast Accommodation .... 3:25 p m
(Tous les jours excepté dimanche.)
Dimanche Gulf Coast Excursion .... 7:30 a m

VENTES AUX ENCHERES.

PAR LE CONSTABLE

ANNONCE JUDICIAIRE.

Jas. J. Reiss Co. vs. Adolph D. Capdau.

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle-Orléans — No. 68,195 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Première Cour de Cité pour la Paroisse d'Orléans, dans la cause ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique dans mon entrepôt, Nos. 727-720 rue St-Louis, entre les rues Royale et Bourbon, dans le Deuxième District de cette ville, le VENDREDI, 30 avril 1915, à 11 heures a. m., la propriété suivante, décrite à savoir:
Le fonds d'une pharmacie comme d'après une liste d'inventaire dans mon bureau.
Saisie dans le procès ci-dessus.
Conditions — Comptant.
P. McGILL,
Constable de la Première Cour de Cité pour la Paroisse d'Orléans.
JOS. H. BREWER,
Avocat pour le demandeur.
avril—10,23,30

ANNONCE JUDICIAIRE.

S. Biasini vs. Emile Jourdain.

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle-Orléans — No. 68,663 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Première Cour de Cité, pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à mon entrepôt, Nos. 727-720 rue St. Louis, entre les rues Bourbon et Royale, dans le Deuxième District de cette ville, le SAMEDI, 1er mai 1915, à 11 heures a. m., la propriété suivante, décrite à savoir:
Deux tables de milieu, une armoire à glace, une toilette avec glace, deux chaises en mohair, un bureau, une armoire, un lavabo avec glace, deux coffres-forts.
Saisie dans le procès ci-dessus.
Conditions — Comptant.
P. McGILL,
Constable de la Première Cour de Cité pour la Paroisse d'Orléans.
A. J. ROSSI,
Avocat pour la demanderesse.
avril—20,25,30.

ANNONCE JUDICIAIRE.

William E. Sherman vs. Julius Dennis.

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle-Orléans — No. 67,954 — En vertu d'un writ de fieri-facias qui m'a été adressé par l'Honorable Première Cour de Cité pour la Paroisse d'Orléans, dans la cause ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre aux enchères publiques dans mon entrepôt, Nos. 727-720 rue St-Louis, entre les rues Royale et Bourbon, dans le Deuxième District de cette ville, le JEUDI 6 mai 1915, à 11 heures a. m., la propriété suivante, décrite à savoir:
Un long sofa, deux tables, une berceuse, un lavabo, une table de milieu; une armoire, une toilette avec dessus en marbre, une armoire, une table, deux berceuses, un coffre-fort, une berceuse en rotin, une table à déjeuner, une toilette, etc.
Saisie dans le procès ci-dessus.
Conditions — Comptant.
P. McGILL,
Constable de la Première Cour de Cité pour la Paroisse de la Nouvelle-Orléans.
GEO. MONTGOMERY,
Avocat pour le demandeur.
avril 25 30—mai 5

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Mme Meta Lachs Blair.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 111,710 — Division A — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Hugh Blair, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
JOHN MAY, Avocat.
avril—21,25,30

Succession de Louis Meyer.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 111,702 — Division A — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire présenté par George Barbarich, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
LAZIER & GLEASON, Avocats.
avril—21,25,30

VENTES AUX ENCHERES.

PAR LE SHERIF CIVIL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété vaste et améliorée de grande valeur du Sixième District, portant le numéro municipal 1212 rue State, entre les rues Prytania et Perrier. Terrain de 60x120 pieds.

Mme Adele McCall Flower, veuve de Walter C. Flower, vs. Mme Jeannette E. Marks, veuve de Samuel J. Kohlman.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 111,038 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 20 mai 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:
Deux certains lots de terre, ensembles avec toutes les bâtisses et les améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges, servitudes, avantages et prescriptions (tant à être libérés qu'à être acquis) à se trouvant et y appartenant, situé dans le Sixième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues State, Prytania (anciennement Cortland), Perrier (anciennement Howard) et la ligne de division de Burthville, les dits lots désignés par les numéros Trois et Quatre sur un plan du dit ilet, annexé à un acte de vente par Eugène Dupré et fils, à Mme M. J. Fox, passé devant H. C. Dufour, notaire, daté le 26 mars 1901, les dits lots mesurant chacun, trente pieds de face à la rue State par cent vingt pieds en profondeur entre lignes parallèles.
Saisie dans le procès ci-dessus.
Conditions — Comptant; l'acheteur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix de vente.
LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
CARROLL, HENDERSON & CARROLL, Avocats pour la demanderesse.
avril 16 23 30—mai 7 14 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur et améliorée du Septième District, portant le numéro municipal 1825 rue Léonidas, dans l'ilet Cohn, Hickory et Joliet.

Richard J. McCarthy, Jr., vs. Pine Grove Realty Company, Inc.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 111,073 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 20 mai 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:
Un lot de terre avec les bâtisses et les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Septième District de cette ville, désigné comme lot 16, dans l'ilet No. 240, borné par les rues Léonidas, Cohn, Hickory et Joliet, comme d'après un plan de C. Uncas Lewis, député voyer de la ville, daté le 1er février 1890, le dit lot mesurant vingt pieds de face à la rue Léonidas (ancienne rue Adams), par cent cinquante pieds en profondeur entre lignes parallèles, le dit croquis annexé à un acte devant Fred Deibel, notaire, daté le 12 décembre 1896.
Saisie dans le procès ci-dessus.
Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.
LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
JOHN C. HOLLINGSWORTH, Avocat pour le demandeur.
avril 16 23 30—mai 7 14 19 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur et améliorée du Premier District, portant les numéros municipaux 519-521 et 523 rue Sud Cortez, entre les rues d'Hémécourt et Baudin.

Frank B. Twomey vs. Mme Anton Weiss.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 112,121 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 27 mai 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:
Deux certains lots de terre, ensembles avec toutes les bâtisses et les améliorations qui s'y trouvent, et toutes les dépendances y étant et y appartenant, situés dans le Premier District de cette ville, désignés par les Nos. Six et Sept de l'ilet No. 736, bornés par les rues Cortez, Scott, d'Hémécourt et Baudin comme d'après un croquis annexé à un acte passé devant Fred Deibel, notaire, le 29 juin 1897; lesquels dits lots se touchent les uns aux autres et mesurent chacun, vingt-quatre pieds, sept pouces et une ligne de face à la rue Cortez, par cent vingt-trois pieds, onze pouces et trois lignes en profondeur entre lignes parallèles, et désignés par les numéros municipaux 519-21 et 23 rue Cortez.
Saisie dans l'affaire ci-dessus.
Conditions — Comptant; l'acquéreur devant au moment de l'adjudication faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.
LOUIS KNOP.
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
FELIX J. DREYFOUS,
Avocat pour le demandeur.
avril 23 30—mai 7 14 21 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur et améliorée du Troisième District, portant les numéros municipaux 1716 et 1718 rue Spain, entre les rues Roman et Derbigny.

Security Building and Load Association vs. Joseph M. Moll.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 111,788 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 6 mai 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:
Une certaine partie de terre, ensemble avec toutes les bâtisses, etc., située dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No. 66, borné par les rues Spain, Derbigny, Roman et Mandeville, mesurant en mesure américaine, trente-deux pieds, six lignes de face à la rue Spain, par une profondeur de cent dix sept pieds entre deux lignes égales et parallèles, et est située à une distance de cent vingt pieds du coin des rues Spain et Derbigny, et est formé dans sa partie la plus près de la rue Derbigny d'une plus large partie de terre composée des Nos. 1 et 2 mesurant ensembles cinquante pieds de face à la rue Spain, par cent dix sept pieds en profondeur.
Saisie dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant; l'acquéreur devant au moment de l'adjudication faire un dépôt de dix pour cent du moment du prix d'achat.
LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
BUCK, WALSHE & BUCK,
Avocats pour la demanderesse.
avril—1,9,16,23,30 mai—5,6

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur et améliorée du Septième District, portant les numéros municipaux 7524 et 7526 rue Burthe, entre les rues Cherokee et Hillary.

Reliance Homestead Association vs. James A. Sample.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 112,111 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 27 mai 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:
Un certain lot de terre dans le Septième District de cette ville, anciennement Carrollton, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges et servitudes y étant ou en quelque sorte y appartenant, dans l'ilet B du dit district; le dit lot est désigné par le No. 14 et est borné par les rues Cherokee (anciennement Clinton), Burthe, Hillary et Maple (anciennement Deuxième) et mesure d'après un plan de Louis H. Pilie, ancien voyer de la ville, annexé à un acte passé devant Paul Théard, notaire de cette ville, le 26 octobre 1885, trente pieds (30') de face à la rue Burthe, par une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles.
Saisie dans le procès ci-dessus.
Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.
LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
BREAUX & SOLIER,
Avocats pour la demanderesse.
avril 23 30—mai 7 14 21 27

VENTES AUX ENCHERES.

PAR LE SHERIF CIVIL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur et améliorée du Deuxième District, portant le numéro municipal 135 rue Nord Murat, entre les rues Canal et Customhouse.

William Fick vs. Mme Amelia Hodgins.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 110,827 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 20 mai 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:
Un lot de terre avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Customhouse, Murat, Canal et Olympia, désigné comme lot numéro quatorze et mesurant trente pieds de face à la rue Murat par cent vingt pieds en profondeur entre lignes parallèles. Le dit lot commence à une distance de trente-six pieds du coin des rues Customhouse et Murat.
Saisie dans le procès ci-dessus.
TERMES ET CONDITIONS — 1er. L'acquéreur devra payer comptant le montant de la réclamation du demandeur, actuellement dû, sur un dit billet de $500 avec 8 pour cent d'intérêt annuel du 8 décembre 1913 jusqu'au paiement final, aussi bien que les intérêts au même taux, et à la même date d'un autre billet de $500 (dû le 8 décembre 1915) au 8 décembre 1914; 10 pour cent sur les dits comptes pour les honoraires d'avocats, le coût et charges du procès de la vente et les taxes (s'il y en a dûes) sur la dite propriété.
2. L'acquéreur assumera le paiement d'un billet de $500 daté le 8 décembre 1913, payable deux années après cette date, avec 8 pour cent par année du 8 décembre 1914 jusqu'au paiement (garanti par hypothèque sur la dite propriété, Bureau des Hypothèques, livre 1121, page 413).
3. Et le solde (s'il y en a) du prix de l'adjudication comptant.
4. Cependant, si le montant de la vente ne couvrait pas l'entière dette du défendeur sur la dite propriété, l'acquéreur paierait alors comptant, les honoraires d'avocats, le coût du procès de la vente et les taxes (s'il y en a de dûes) aussi bien que le prorata dérivant des revenus nets de la vente appartenant au billet de $500 dû depuis longtemps, et assumer le paiement des $500, billet dû le 8 décembre 1915 seulement jusqu'à concurrence du prorata en dépendant des revenus nets, avec intérêts seulement sur le dit prorata du 8 décembre jusqu'au paiement final.
LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
JOSEPH LAUTENSCHLAEGER,
Avocat pour le demandeur.
avril—17,19,23,30 mai—7,14,19,20

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur et améliorée du Sixième District, formant le coin des rues Sud Miro et Delachaise (dans l'ilet des rues S. Galvez et Général Taylor.)

Eureka Homestead Society vs. Antrum Blackbun.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 112,009 — En vertu d'un writ de saisie et de vente, qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 27 mai 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:
Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y étant ou en quelque sorte y appartenant, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet No. 10, borné par les rues Sud Miro, Delachaise, S. Galvez et Général Taylor, désigné comme lot No. 8 sur un plan établi par Daney & Waddill, le 9 février 1906, annexé à un acte devant F. J. Dreyfous, notaire, le 29 mai 1908, et forme le coin des rues S. Miro et Delachaise et mesure trente-trois pieds, quatre pouces et deux lignes de face à la rue S. Miro, cent cinq pieds, deux pouces et deux lignes en profondeur et de face à la rue Delachaise, cent cinq pieds en profondeur sur l'autre côté par une largeur à l'arrière de trente-neuf pieds, sept pouces et trois lignes.
Saisie dans le procès ci-dessus.
Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.
LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
McCLOSKEY & BENEDICT,
Avocats pour le demandeur.
avril 23 30—mai 7 14 21 26 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur et améliorée du Troisième District, formant le coin de la rue Nord Peters et de l'avenue Esplanade, dans l'ilet borné par les rues Décatur, Champs Elysées et des Français.

John M. Vergnolle vs. L. E. Abadie et Joseph L. Abadie.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 111,851 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 6 mai 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:
Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances s'y trouvant ou en quelque sorte y appartenant, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No. 3, borné par les rues N. Peters (anciennement Levee), Décatur (anciennement Victory), Champs Elysées, Esplanade et des Français, lequel lot forme le coin des rues N. Peters et Esplanade et est désigné par la lettre A sur un croquis de J. A. D'Hemecourt, député voyer de la ville, daté le 27 septembre 1865, annexé à un acte de vente par Mme Hepp et autres à C. F. Thelemann devant E. G. Godtschalk, ancien notaire, daté le 23 octobre 1865, et mesurant d'après le dit croquis, trente-quatre pieds, six pouces de face à la rue N. Peters, cent dix pieds, deux pouces en profondeur et de face à l'avenue Esplanade, cent vingt trois pieds, un pouce en profondeur sur le côté opposé et soixante quatre pieds, neuf pouces en largeur sur la ligne à l'arrière.
Saisie dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant; l'acquéreur devant au moment de l'adjudication faire un dépôt de dix pour cent du moment du prix d'achat.
LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans
EMILE POMES,
Avocat pour le demandeur
avril—1,9,16,23,30 mai—6

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur et améliorée du Sixième District, portant le numéro municipal, 5028 rue Laurel, coin de la rue Soniat, dans l'ilet des rues Annonciation et Robert.

Security Building and Loan Association vs. James H. Conner.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 111,740 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 6 mai 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:
Trois lots de terre, avec bâtisses, etc., dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Laurel, Soniat, Annonciation et Robert, désignés comme lots A, B et C sur un croquis fait par C. Uncas Lewis, député voyer de la ville, daté le 17 juillet 1903, d'après lequel, les dits lots mesurent comme suivant: Le lot A forme le coin des rues Soniat et Laurel et mesurent trente pieds de face à la rue Laurel, par cent treize pieds en profondeur, entre lignes parallèles, et le lot B mesure trente et un pieds de face à la rue Laurel, et le lot C mesure trente-deux pieds de face à la rue Laurel, tous les deux par cent treize pieds en profondeur et sont composés des lots originaux Nos. 15, 16 et 17, et une partie du lot original No. 18, aussi comme bande de terre de trois pieds, par trente pieds, laquelle était une partie du lot original No. 18 et est prise du dit original lot No. 18 sur le côté le plus près de la rue Laurel à la partie arrière du dit lot original No. 18 et est décrite par la lettre X du dit croquis.
Saisie dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant; l'acquéreur devant au moment de l'adjudication faire un dépôt de dix pour cent du moment du prix d'achat
LOUIS KNOP.
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans
BUCK, WALSHE & BUCK,
Avocats pour la demanderesse.
avril—1,9,16,23,30 mai—4,6

VENTES AUX ENCHERES.

PAR LE SHERIF CIVIL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété élégante de valeur et améliorée du Septième District, portant le numéro municipal 8202 rue Plum, coin de la rue Dublin (dans l'ilet des rues Oak et Dante).

Industrial Homestead Association vs. Mlle Gladys Bartlett.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 119,123 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 27 mai 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:
Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances y étant et y appartenant, situé dans le Septième District de cette ville, dans l'ilet No. 150 (ancien ilet No. 61 A, sur un vieux plan de Carrollton), borné par les rues Dublin, Dante (anciennement Madison), Oak (anciennement Quatrième) et Plum. Lequel dit lot est désigné par la lettre C sur un plan fait par C. Milo Williams, voyer, daté le 8 juin 1906, annexé pour renseignement à l'inventaire pris par James B. Grinage, notaire dans cette ville, le 9 juin 1906, dans l'affaire de Frederick Matthias Netzhammer vs Frank Frederick Netzhammer et autres, et mesure trente-deux pieds six pouces de face à la rue Plum, par une profondeur de face à la rue Dublin de cent vingt pieds, entre lignes parallèles, formant le coin des dites rues ci-dessus.
Saisie dans le procès ci-dessus.
Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.
LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
A. D. DANZIGER,
Avocat pour la demanderesse.
avril 24 30 mai 7 14 21 26 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété extensive de grande valeur du Troisième District, à Gentilly. Bâtisses portant le numéro municipal 1913 chemin Gentilly.

George H. Sauton vs. Adolfo Dugue de Livaudais.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 112,088 — En vertu d'un writ de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 27 mai 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:
1—Une certaine portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y étant ou en quelque sorte y appartenant, dans le Troisième District de cette ville, à la place connue comme Gentilly, désignée par le No. 13 sur un plan établi par Joseph Pilié, voyer, daté le 4 mai 1840, annexé à un acte passé devant H. Pedesclaux, ancien notaire, d'après lequel la dite portion de terre mesure, en mesure française, un arpent six pieds de face à la rue Crete ou le chemin Crete, par une profondeur de onze arpents, vingt-neuf toises, deux pieds et huit pouces sur une ligne parallèle à la propriété anciennement appartenant au défunt Juge F. X. Martin.
2—Trois lots de terre et une portion de terre situés dans la place Gentilly désignée ci-dessus, désignés par les Nos. 19, 20, 21 et 22 d'un plan établi par C. A. De Armas, daté le 16 mars 1852, et déposé pour renseignement dans le bureau de A. Doriocourt, lesquels lots et portion de terre mesurent d'après le dit plan, à savoir: Lot No. 21 a vingt-deux pieds sur une ligne le séparant de la propriété anciennement appartenant au défunt Juge F. X. Martin, soixante pieds de face à la rue Crete ou chemin Crete, cinquante-neuf pieds, dix pouces sur la ligne dans le milieu du Bayou Sauvage et trente pieds sur l'autre ligne; lot No. 21 a soixante pieds de face à la rue Crete ou chemin Crete, cinquante-neuf pieds sur une ligne dans le milieu du Bayou Sauvage, trente pieds sur la ligne le divisant du lot No. 22, et trente sept pieds sept pouces sur la ligne le divisant du lot No. 20, et lot No. 20 a soixante pieds de face à la rue Crete ou chemin Crete, cinquante-neuf pieds dix pouces sur la ligne dans le milieu du Bayou Sauvage, trente-sept pieds sept pouces sur la ligne le divisant du lot No. 21, quarante-quatre pieds, sept pouces sur la ligne le divisant du lot No. 19 et la dite portion de terre désignée comme lot No. 19 a cinquante pieds de face à la rue Crete ou chemin Crete, quarante-neuf pieds dix pouces sur la ligne dans le milieu du Bayou Sauvage, quarante-quatre pieds sept pouces sur la ligne le divisant du lot No. 20, tous plus ou moins.
3—Un autre lot de terre situé dans le dit Gentilly, désigné par le No. 4 sur un plan par A. D'Hémécourt, voyer, daté le 26 mai 1861 et annexé à un acte de vente passé devant Edward Bermett, ancien notaire, daté le 11 juillet 1861, et mesurant cent quatre-vingt-six pieds, onze pouces et trois lignes de face au chemin Gentilly, trente pieds, sept pouces et trois lignes de face à la place De Saix, cinquante-quatre pieds, neuf pouces et une ligne sur la ligne inférieure, deux cent dix-neuf pieds, quatre pouces et trois lignes sur la ligne le divisant du lot No. 3, et cinquante-six pieds, huit pouces et sept lignes sur la ligne de côté le divisant sur la ligne supérieure et le séparant du lot No. 2.
Saisie dans l'affaire ci-dessus.
Conditions — Comptant; l'acquéreur devant au moment de l'adjudication faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.
LOUIS KNOP.
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
DART, KERNAN & DART,
Avocats pour le demandeur
avril 23 30 mai 7 14 21 26 27

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Placide J. Spear.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 97,714 — Division D — Attendu que Louis Scherer a présenté une pétition à la cour dans le but d'obtenir des lettres exécuteur testamentaire dative dans la succession de Placide J. Spear, décédé, testat.
Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
ARTHUR LANDRY, Avocat.
avril—21,25,30

Succession de Mme Marie Louise Felicite D'Hebecourt, veuve de Placide J. Spear.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 112,250 — Division D — Attendu que Louis Scherer a présenté une pétition à la Cour dans le but d'obtenir des lettres exécuteur testamentaire dative dans la succession de Mme Marie Louise Felicite D'Hebecourt, veuve de Placide J. Spear, décédée, testat.
Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut intéresser d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
ARTHUR LANDRY, Avocat.
avril—21,25,30

Succession de Mme Clara Boyrie, veuve de Felix Legendre.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 112,941 — Division F — Attendu que Peter J. Flanagan, administrateur public, a présenté une pétition à la cour dans le but d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de Mme Clara Boyrie, veuve de Felix Legendre, décédée, intestat.
Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut intéresser d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
M. D. DIMITRY, Avocat
avril—21,25,30

Succession de William Frank.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 111,891 — Division D — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par William Frank, Jr., exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour
THOMAS CONNELL, Greffier.
T. FRED ANDRY, Avocat
avril—21,25,30

VENTES AUX ENCHERES.

PAR LE SHERIF CIVIL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente VENDREDI 4 juin 1915 de propriété de valeur et améliorée du Quatrième District, formant le coin des rues Jackson et S. Prieur (dans l'ilet des rues S. Johnson et Melpomene).

Frederick J. Eldridge vs. Rising Sun Baptist Church.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 110,460 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le VENDREDI 4 juin 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:
Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y étant ou en quelque sorte y appartenant, situé dans le Quatrième District de cette ville, désigné comme lot X dans l'ilet No. 131, borné par les rues Jackson, S. Johnson, Melpomene et S. Prieur, le dit lot X mesure trente pieds de face à la rue Jackson par une profondeur de cent pieds, et formant le coin des rues Jackson et S. Prieur.
Saisie dans le procès ci-dessus.
Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.
LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
J. M. STAFFORD et H. W. ROBINSON
Avocats pour le demandeur.
avril 30 mai 7 14 21 28 juin 4

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente VENDREDI 4 juin 1915 de 4 lots de terre de valeur du Deuxième District, faisant face à "Park Row".

Joseph Bleg vs Andrew M. Louke

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 112,192 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le VENDREDI 4 juin 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:
Quatre certains lots de terre, avec tous les droits et avantages y étant ou en quelque sorte y appartenant, situés dans la ville de la Nouvelle-Orléans, et, dans le Deuxième District, et désignés comme lots Nos. Seize, Dix sept, Dix huit et Dix neuf, sur un plan établi par Henry L. Zander, voyer, daté le 22 mai 1902, une copie duquel est annexée à une acte de vente à Louis Hevara, passé devant Chas. J. Théard, notaire, daté le 28 juillet 1902, les dits lots se touchant les uns aux autres et mesurant chacun vingt-cinq pieds de face sur "Park Row" par cent dix pieds en profondeur entre lignes parallèles; le lot Seize étant le plus loin de, et le lot Dix neuf le plus près de l'avenue Carrollton; le dit lot Dix-neuf commençant à une distance de cent cinquante quatre pieds neuf pouces et sept lignes de l'avenue Carrollton, et les Nos. Seize, Dix sept, Dix-huit et Dix-neuf situés immédiatement à l'arrière de lots Nos. Un, Deux, Trois et Quatre du dit plan et de face au chemin Métairie, lesquels lots sont une partie d'une certaine étendue de terre sur le chemin de la Métairie, avenue Carrollton et Dumaine et s'étendant jusqu'à la rue Orléans.
Saisie dans le procès ci-dessus.
Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.
LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans
FRANCIS P. BURNS,
Avocat pour le demandeur
avril 30—mai 7 14 21 28—juin 4

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente VENDREDI 4 juin 1915 d'un ilet carré de terre de valeur avec améliorations dans le Troisième District, borné par les rues Humanity, Pleasure, Bourbon et Touro

Gerald A. Netter vs Jacob Israel

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 112,304 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le VENDREDI 4 juin 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:
Un certain ilet de terre, ensemble avec toutes les dépendances y appartenant, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par le numéro 2112 borné par les rues Humanity, Pleasure, Bourbon (anciennement Bagatelle) et Touro (anciennement Union), sur un croquis et certificat de voyer, datés le 4 octobre 1906, signé par Uncas Lewis, député voyer de la ville, annexé à un acte de vente de la dite propriété par P. G. Charbonnet de T. Muller, le 1 septembre 1908, comme par acte de F. J. Dreyfous, notaire. Accordé au dit croquis, le dit ilet de terre mesure trois cent neuf pieds onze pouces sur chacune des rues Humanity et Pleasure, et trois cent dix neuf pieds, dix pouces et sept lignes sur chacune des rues Bourbon et Touro.
Saisie dans l'affaire ci-dessus
Conditions — Comptant, l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.
LOUIS KNOP.
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans
ARTHUR E. LEOPOLD,
Avocat pour le demandeur
avril 30—mai 7 14 21 28—juin 4

BULLETIN FINANCIER.

Change.

New York —
Sterling, bankers, demand .... [illegible]
Francs, bankers, demand .... [illegible]

Coton.

	Middling
Galveston	[illegible]
Mobile	[illegible]
Savannah	[illegible]
Charleston	[illegible]
Wilmington	[illegible]
Norfolk	[illegible]
Boston	[illegible]
Philadelphie	[illegible]
Memphis	[illegible]
Augusta	9.75
St. Louis	9¾
Houston	[illegible]
Little Rock	9.25
Dallas	[illegible]
Montgomery	[illegible]

Ventes.

Entre 10 a. m. et 1 45 p. m. —
$4,000 Louisiana 4½s ... [illegible]
$500 Premium Bonds ... [illegible]
$10,000 Public Improvement [illegible] ... [illegible]
$1,000 Knoxville Ry. and L. ref [illegible] ... [illegible]
$4,000 N. O. Ry. and L. 4½s ... [illegible]
75 shares American Cities pf[illegible] ... 48
25 shares D. H. Holmes Co., Ltd. ... 138
9 shares N. O. Board of T[illegible] ... [illegible]
10 shares Hibernia Bank 321½
$6,000 Louisiana 4s 1953 ... [illegible]
13 shares American [illegible] ... [illegible]
A 1 45 p. m. —
$1,000 Premium Bonds .... [illegible]

Bons Divers.

Street Railroads —
American Cities [illegible]
B'ham Ry. L. and P. [illegible]
B'ham Ry. L. and P. [illegible]
Canal and Claiborne R. R. 6s [illegible]
Edison El. Co. 1st mtg [illegible]
Fort Worth P. and L. 1st mtg [illegible]
Houston L. and P. Co. 1st mtg [illegible]
Knoxville Ry. and L. [illegible]
Knoxville Ry. and L. [illegible] ref [illegible]
Little Rock Ry. and E. [illegible]
Little Rock Ry. and E. [illegible]
Memphis St. Ry. [illegible]
Meridian Ry. and [illegible] mtg [illegible]
Nashville Ry. and L. [illegible]
N. O. and Carrollton R. R. [illegible]
N. O. City and Lake R. R. [illegible]
N. O. City R. R. gen. mtg [illegible]
N. O. Ry. and L. [illegible]
N. O. Ry. and L. [illegible]
St. Charles Street R. R. [illegible]
Texas P. and L. [illegible]
Miscellaneous —
Aiken Mills, 1st mtg [illegible]
State and City —
City 4s [illegible]
Premium Bonds [illegible]
Public Improvement 1950 [illegible]
Public Improvement new [illegible]